

satisfaction, elle devra se contenter d'un exposé des plus petits dénominateurs communs! Nous comptons bien que deux ans et demi de travail nous auraient permis d'entrer dans le vif des dispositions de l'Acte final. Comme vont les choses, chacun de nous devra expliquer lui-même ce qui s'est produit ici, explication qui variera certainement selon la conception particulière que l'on a des travaux de Belgrade.

Le Canada n'a jamais feint d'ignorer les obstacles qui obstruent la voie de l'application pleine et entière de l'Acte final. Même si à peine deux ans et demi se sont écoulés, nos travaux ont confirmé par trop clairement que nous sommes bien loin d'avoir haussé la sécurité et d'avoir favorisé la coopération en Europe comme nous aurions pu le faire. Mais nous avons aussi découvert que tous les Etats participants tiennent profondément à réaliser des progrès dans les domaines de l'Acte final qui leur tiennent à coeur ou qui présentent des avantages généraux pour l'ensemble des intéressés. Ce désir commun d'accomplir des réalisations concrètes n'a rien perdu de son ardeur depuis Helsinki. A en juger par le nombre de propositions déposées, nombreux sont ceux qui partagent cet intérêt sans doute redoublé par les espoirs que l'Acte final a éveillés. C'est un potentiel qu'il faudra concrétiser à Madrid, faute de quoi les espoirs que nous caressons actuellement seront brisés à jamais.

Nos déclarations des derniers mois montrent quelles étaient les améliorations que le Canada attendait de Belgrade au chapitre de l'application. Il y a d'abord la question vitale de l'amélioration de la sécurité. Désireux de profiter de l'expérience que nous avons accumulée depuis deux ans et demi, nous avons tenté, avec d'autres, de mettre au point les mesures de confiance qui touchaient en particulier les manoeuvres et les mouvements militaires. Nous visions en fait une plus grande ouverture sur les questions d'ordre militaire. Pareille attitude contribuerait à améliorer la confiance et à réduire les risques de mésentente, voire de mauvais calcul. Même s'ils ont rallié de nombreux appuis, nos efforts n'ont pas recueilli le consensus nécessaire.

Comme il importe de mettre un terme à la course aux armements et d'établir des relations plus stables, notamment en Europe où les principaux potentiels militaires sont concentrés, la Conférence a discuté de cette question et de la nécessité de réaliser des progrès en matière de limitation des armements et de désarmement dans les organes internationaux mandatés pour négocier ces questions. Le Canada continue de penser qu'il faut utiliser toutes les possibilités, y compris celles prévues par les dispositions militaires de l'Acte final, susceptibles de ralentir la course aux armements, ce qui est la meilleure façon de renforcer la confiance.

Dans le secteur économique, nous avons aussi eu une discussion utile sur les nombreuses possibilités de coopération que l'Acte final a mises à notre disposition. Par là, nous espérons en arriver à une entente sur un certain nombre de propositions traduisant notre volonté commune de lever les obstacles qui sont toujours là, ce qui aurait